



Séparation à l'étranger - retour en france avec mineur

Par **cdy76**, le **22/06/2009** à **16:27**

Bonjour,

Avant d'entamer une procédure de divorce, j'aimerais avoir vos opinions concernant ma situation:

Je suis mariée et mère d'un petit garçon de 4 ans, né au Portugal. J'ai vécu 19 ans en Savoie et 14 au Portugal, dont 7 avec mon mari. Je compte me séparer et retourner vivre en Savoie. J'aimerais connaître mes droits concernant mon enfant, notamment s'il faut impérativement le consentement du père pour l'emmener avec moi. Je ne compte en aucun cas le priver de son père et ferait en sorte qu'il le voit le plus souvent possible.

Autre question, si je l'emmène contre le gré de son père, quelles en seront les conséquences ?

Merci.